

PROGRAMME DOUBLE SPORT INTENSIF

Ce programme s'adresse aux élèves de 1^{re} à 5^e secondaire.



PHILOSOPHIE DU PROGRAMME

Nous souhaitons offrir à l'élève-athlète qui en est capable la possibilité de faire plus de sport et de développer des aptitudes plus approfondies dans une ou deux disciplines en particulier. Cependant, la priorité du Collège demeure la **réussite scolaire**.



OBJECTIFS



- Soutenir l'élève-athlète en lui offrant une organisation pédagogique adaptée à ses besoins.
- Permettre à l'élève-athlète de développer les quatre déterminants de la performance sportive : qualités techniques, physiques, psychologiques et tactiques.
- Conscientiser l'élève-athlète à l'importance de bien concilier sa réussite scolaire et sa pratique sportive.

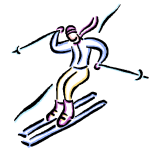


CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ



Le candidat ou la candidate doit répondre aux critères suivants :

- 1- Situation de réussite dans toutes les matières;
- 2- Démonstration d'un intérêt à la pratique d'une discipline sportive.



FRAIS

Des frais supplémentaires sont exigés pour la participation à ce programme. Le coût est fixé selon le nombre de participants. Voir la section « Admission - Frais de scolarité » pour plus de détails.

- *Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant, le Collège pourrait décider de ne pas mettre en place l'une ou l'autre des disciplines. Une communication écrite sera alors envoyée à tous les parents qui auront inscrit leur enfant dans l'une ou l'autre des disciplines.*



DISCIPLINES OFFERTES

- Cheerleading
- Danse
- Golf
- Hockey
- Multisport
- Ski ou planche à neige
- Soccer
- Vélo



Au cours de l'année scolaire,

- l'élève-athlète a la possibilité de pratiquer **la même discipline dans les trois blocs**;
(Exemple : danse, danse, danse)

OU

- l'élève-athlète a la possibilité de pratiquer **deux disciplines. Une de ces deux disciplines doit se retrouver dans deux des trois blocs.** (Exemple : danse, cheerleading, danse)

Bloc numéro 1 (Septembre-Octobre)	Bloc numéro 2 (Novembre-Décembre) (Janvier-Février-Mars)	Bloc numéro 3 (Avril-Mai-Juin)
<ul style="list-style-type: none">• Golf• Vélo• Cheerleading• Danse• Hockey (fém. et masc.)• Multisport• Soccer extérieur	<ul style="list-style-type: none">• Ski• Planche à neige• Cheerleading• Danse• Hockey (fém. et masc.)• Multisport• Soccer intérieur	<ul style="list-style-type: none">• Golf• Vélo• Cheerleading• Danse• Hockey hors glace (fém. et masc.)• Multisport• Soccer extérieur

- Tous les élèves-athlètes auront à leur horaire 6 périodes (3 demi-journées) de sport sur un cycle de 9 jours.
- ***Comment pouvons-nous offrir ces périodes de sport?***

Voir le tableau de la section « Sommaire des programmes ».
- Les élèves-athlètes sont encadrés par des entraîneurs provenant du Collège ou de différentes organisations externes.
- Pour assurer un lien direct entre l'école et les centres d'entraînement, un éducateur physique du Collège est également le coordonnateur des activités hebdomadaires.
- Pour certaines disciplines, les élèves-athlètes se déplacent en autobus vers le lieu d'entraînement.